

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 88 (1962)
Heft: 22

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DIVERS

Création d'un office d'information en charpente métallique

Lors de chaque projet, les maîtres de l'œuvre et les architectes ont à choisir le matériau de construction approprié au but recherché. La décision exige une connaissance exacte des propriétés et des possibilités d'emploi des matériaux. La gamme étendue des produits à disposition, ainsi que leur développement et leur amélioration constants, rendent cependant extraordinairement difficile la comparaison des avantages et inconvénients de chacun.

La Chambre suisse de la construction métallique s'est toujours efforcée, en son domaine, d'aider les maîtres d'œuvre, les architectes et les ingénieurs, dans leurs tâches multiples. Elle publie, chaque mois, le *Bulletin de la construction métallique*, qui renseigne sur les constructions nouvelles, les édifices dignes d'être remarqués, les procédés de montage, les essais et les expériences diverses. Le nombre croissant de questions posées au secrétariat au sujet de la construction métallique montre cependant qu'à côté de cette orientation générale, l'architecte désire des conseils spéciaux relatifs à ses soucis particuliers. Pour cette raison, la Chambre suisse de la construction métallique s'est résolue à créer en propre un *office d'information en charpente métallique*. Ce nouvel organe doit servir de conseiller général, et sans engagement, pour toutes les branches de la construction métallique telles que bâtiments d'habitation, immeubles commerciaux, locaux industriels, halles d'exposition, etc. Il a en particulier pour but d'aider à résoudre les problèmes suivants :

- Vaut-il la peine de construire en acier ?
- Comment les éléments porteurs en acier doivent-ils être combinés avec d'autres éléments tels que les toitures, les planchers, les parois et les façades ?
- La protection contre l'incendie.
- La protection contre la corrosion.

L'office d'information est rattaché au secrétariat de la Chambre suisse de la construction métallique, et se met à la disposition libre et gratuite de tous les intéressés.

L'office d'information, confié à M. F. Bindschädler, ingénieur EPF, sera heureux d'avoir l'occasion de dispenser un conseil éclairé.

LES CONGRÈS

Société suisse de mécanique des sols et des travaux de fondation

Réunion d'automne 1962

Lucerne, Maison des Congrès
7 novembre 1962

En complément à notre communiqué du 22 septembre (p. 291), nous donnons ci-dessous le programme de cette manifestation, sur le thème général de la *mécanique des roches* :

PROGRAMME

10.00 - 10.10	Ouverture du congrès par le président.
10.10 - 11.15	Professeur G. Schnitter, EPF, VAWE, Zürich : « Grundlagen der Felsmechanik und kurzer geschichtlicher Rückblick ».
11.15 - 11.45	Professeur Dr F. de Quervain, EPF : « Der Fels als Gesteins-Grossbereich ».
11.45 - 12.15	M. O. Frey-Baer, ingénieur chez Motor-Columbus, Baden : « Ausbruch-Sicherung ». Discussion.
12.15 - 12.30	Déjeuner.
12.30 - 14.15	M. M. F. Bollo, Société de recherches géophysiques, Paris : « Comportement des roches cristallines dans le percement de tunnels sous forte couverture à la chute d'Isère-Arc et au tunnel routier du Mont-Blanc ».
14.30 - 15.30	M. W. Weyermann, ingénieur chez Swiss-horing S.A. : « Verbesserung der Felseigenschaften durch Injektionen », avec projections.
15.30 - 16.00	M. W. Weyermann, ingénieur chez Swiss-horing S.A. : « Verbesserung der Felseigenschaften durch Injektionen », avec projections.
16.00 - 17.00	M. L. Müller, Dr sc., ingénieur, Salzbourg : « Erkenntnisse aus den Gross-Versuchen in Europa und Fernen Ostern ».
17.00 - 18.15	MM. J.-Cl. Ott et F. Robert, ingénieurs, Société Générale pour l'Industrie, Genève : « Technique des mesures et résultats des essais à haute pression du puits blindé d'Electro-Massa » (Valais), avec projection d'un film.
18.15 - 18.30	Discussion.

CARNET DES CONCOURS

Concours international pour l'édition d'une exposition permanente européenne de la construction (CIEC)

Jugement du jury

Réuni à Paris les 20 et 21 septembre 1962, le jury, composé de MM. Pierre Vago, architecte (France), président ; Egon Eiermann, architecte (Allemagne), Vittoriano Vigano, architecte (Italie), Robert Courtois, architecte (Belgique) et G. F. Huber, ingénieur (France), a décidé d'attribuer les prix suivants :

- 1^{er} prix : MM. Michel Hubert, architecte DPLG, Orsay (Seine-et-Oise) et Marc Auberlet, Seceaux.
- 2^e prix : ex aequo M. Gero Karrer, architecte B.D.A., Dollingen (Wurtemberg), et MM. Louis Pistorius, Dongen (Hollande) et Joseph Weber (Luxembourg), Marl (Westphalie).
- 3^e prix : ex aequo M. Piotr Kowalski, architecte USA, Paris, et MM. Edouard Weber, architecte S.I.A., Lausanne, et Gérard Michel, architecte, Genève.
- 6^e prix : ex aequo « TEAM 61 », architectes associés, Fribourg (Suisse), et MM. E. Host, R. Mann, P. P. Bakrania, Munich.
- 8^e prix : ex aequo MM. J. Chemineau, J. Forcioli et A. Bloc, Paris 16^e, et M. Pierre Wansart, architecte, Liège (Belgique).

Concours pour l'étude d'un groupe scolaire secondaire à Orbe

Jugement

Le jury chargé d'examiner les projets déposés à la suite du concours ouvert par la Commune d'Orbe, a décerné les prix suivants :

- 1^{er} prix : 4000 fr., MM. D. Gudit et M. Vogel, architectes, Yverdon.

2^e prix : 3500 fr., M. J. D. Urech, architecte SIA, EPUL, Lausanne ; collaborateurs : MM. M. Bevilacqua et E. Musy, architectes SIA, EPUL.

3^e prix : 3000 fr., M. Henri Masson, architecte EPF, SIA, Zurich.

4^e prix : 2800 fr., M. Bernard Vouga, architecte EPUL, SIA, Lausanne.

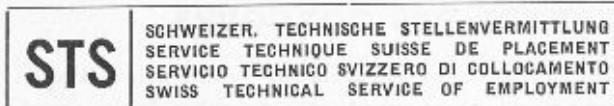
5^e prix : 2500 fr., MM. Arnold Pahud et Marcel Beaud, architectes, Lausanne ; collaborateurs : MM. J. Chatelan et M. Pasquier.

6^e prix : 2200 fr., M. R. F. Zurcher, architecte, Payerne.

Achats : M. André Duvoisin, architecte, Yverdon, et M. Eugène Mamin, architecte, Lausanne.

Le jury recommande aux autorités de confier l'exécution aux auteurs du projet ayant obtenu le premier prix.

Il était composé de MM. Hermann Baur, architecte, Bâle ; Frédéric Brugger, architecte, Lausanne ; Léopold Veuve, architecte, Lausanne ; Etienne Porret, architecte, Lausanne ; Daniel Nicole, syndic de la commune d'Orbe ; Jean-Louis Giroud, président de la Commission scolaire ; Paul Läng, directeur des écoles.



ZURICH, Lutherstrasse 14 (près Stauffacherplatz)
Tél. (051) 23 54 26 — Télégr. STSINGENIEUR ZURICH

Emplois vacants

Section industrielle

255. *Dessinateur en machines*, expérimenté dans la construction en tôle et en acier, pour projets et exécutions d'installations de ventilation et de dépoussiérage. Zurich.

257. *Aide de laboratoire* (féminin), d'analyse ou de biologie, pour travaux de recherche et de développement. Grande fabrique de produits alimentaires. Canton de Zurich.

259. *Technicien mécanicien*, au courant des appareils de levage, installations de chantiers, machines de travaux publics et de transport. Bureau d'ingénieur. Suisse du nord-ouest.

261. Jeune *dessinateur-contracteur*, au courant du réglage et de la commande hydraulique et pneumatique, pour projets, schémas et plans d'exécution. Bureau d'ingénieur. Zurich.

263. *Ingénieur de vente et ingénieur chimiste*, l'un comme chef du service de vente et l'autre comme adjoint ; en outre, plusieurs *techniciens chimistes*. Préférence donnée à candidats expérimentés. Anglais indispensable, allemand, espagnol ou italien désirable. Entrée à convenir. Places stables. Grande fabrique de produits chimiques. Belgique.

265. *Ingénieur métallurgiste*, EPF, âgé de 30 à 45 ans, ayant plusieurs années d'expérience en fonderie. Candidat doit posséder de brillantes qualifications, fermeté de caractère et être un organisateur énergique. Situation de premier ordre, indépendante et de grand avenir. Entrée immédiate. Tessin.

267. *Technicien électrique*, éventuellement *mécanicien en génie civil*, pour surveiller chantiers de construction de lignes aériennes. Oberland bernois.

Sont pourvus les numéros, de 1961 : 269, 321, 333 ; de 1962 : 53, 105.

Section du bâtiment et du génie civil

472. *Dessinateur en béton armé*, pour bâtiments industriels et ponts. Bureau d'ingénieur. Lucerne.

474. *Technicien en bâtiment et dessinateur qualifié*, comme collaborateurs pour des projets intéressants et expertises d'urbanisme. Bureau d'architecture. Bâle.

476. *Dessinateur-(trice) en bâtiment*, pour travaux de bureau, éventuellement surveillance de chantiers. Bureau d'architecture. Environs de Zurich.

478. *Architecte ou technicien en bâtiment*, ayant plusieurs années de pratique, pour tous travaux d'un bureau d'architecture. Possibilité d'association. Zurich.

480. *Dessinateur-(trice) en génie civil*, ayant quelque pratique pour plans de projets et d'exécution de travaux routiers et hydrauliques. Bureau d'ingénieur. Environs de Zurich.

482. *Ingénieur civil*, éventuellement *technicien ou entrepreneur* (Technicum d'Aarau), comme conducteur de travaux en génie civil général et de routes. Entreprise, Bâle. Sont pourvus les numéros, de 1962 : 10, 218, 230, 358, 402.

Rédaction : D. BONNARD, ingénieur

DOCUMENTATION GÉNÉRALE

(Voir page 7 des annonces)

INFORMATIONS DIVERSES

VOLTAFIX Sécheron

(Voir photographie page couverture)

L'installation de soudage automatique TIG, VOLTAFIX Sécheron assure le soudage automatique des pièces de formes diverses et irrégulières, en aluminium et ses alliages, acier, acier inoxydable, acier réfractaire, cuivre, bronze, laiton, titane, etc., grâce à la tête de soudage qui suit, dans un plan, rigoureusement le profil de la pièce.

La soudure est de haute qualité et de grande précision grâce au maintien tant du courant de soudage que de la tension d'arc à leur valeur de consigne (deux organes de réglage indépendants). Il en résulte, dans une production de série, des soudures égales de haute qualité, une productivité accrue et l'absence d'opérations de nettoyage (élimination du flux de protection).

L'installation VOLTAFIX se présente comme suit :

1. L'ARCOFIX 200-300 Sécheron, ensemble complet comprenant la source de courant alternatif et continu avec caractéristique à courant constant ; les dispositifs de contrôle pour le gaz protecteur ; le circuit de refroidissement ; le dispositif évaporisateur de courant ; la commande à distance du courant de soudage.
2. Le régulateur principal, qui assure le maintien de la longueur d'arc à sa valeur de consigne. Il est réalisé à l'aide d'éléments transistorisés et d'amplificateurs magnétiques pour garantir une extrême sensibilité et une grande rapidité de réponse.
3. Le chariot mobile, avec son régulateur électronique ; la tête de soudage, avec son dispositif de balayage ; le dispositif d'aménée de fil, avec son régulateur de vitesse électronique ; le coffret de contrôle et de commande, groupant tous les instruments et appareils nécessaires au fonctionnement de l'installation.
4. La voie de roulement, qui est remplacée par un viseur pour le soudage des pièces de révolution.
5. Des accessoires, une torche de soudage, des câbles d'interconnexion, des tubes d'aménée du gaz protecteur et d'eau de refroidissement.

Les principales applications du VOLTAFIX Sécheron se trouvent dans l'aéronautique et l'espace (fabrication d'ogives, d'éléments d'ailes, de réservoirs, etc.) ; dans l'industrie métallurgique (fabrication de tubes, d'éléments pour frigorifiques, d'éléments de machines, etc.) et dans le génie nucléaire, l'industrie chimique, le pétrole.